



REGLEMENT INTERIEUR 2024 / 2025

Comme dans toute communauté organisée, la souscription d'une licence au NORT AC Football implique le respect des règles de fonctionnement mises en place pour y assurer la vie collective.

Le joueur ou la joueuse mineur(e), ses parents ainsi que le joueur ou la joueuse majeur(e) s'engagent à respecter les règles fixées dans le projet associatif du Club.

○ ASSIDUITE ET PONCTUALITE

Tout(e) licencié(e) doit participer assidûment aux entraînements, matchs et tournois sauf excuse valable. Les jours et heures d'entraînement pour chaque catégorie sont communiqués en début de saison. La ponctualité et l'assiduité pourront être prises en considération pour le renouvellement de la licence la saison suivante.

Les convocations se font par le biais du site internet ou tout autre moyen de communication défini par l'éducateur en accord avec son responsable de catégorie. Le joueur / la joueuse ou parent doit impérativement confirmer sa présence ou non et prévenir d'une indisponibilité du licencié / de la licenciée(e).

○ RESPONSABILITE

Les parents des joueurs ou joueuses mineur(e)s devront s'assurer de la présence d'un encadrement lors des entraînements. La responsabilité du Club est limitée aux créneaux horaires d'entraînement réellement effectués. En cas d'annulation d'entraînement, une information sera donnée lors des matchs ou entraînements qui précèdent, ou affichée sur le site du Club.

En cas d'une annulation exceptionnelle due aux intempéries (par exemple), un SMS sera adressé aux licencié(e)s par les éducateurs.

○ RESPECT

Une attitude correcte en toute circonstance est exigée notamment dans les vestiaires avant ou après l'entraînement et avant ou après un match. Cela vaut également pour le comportement sur le terrain où le non-respect de l'arbitre et de l'adversaire, quelles que soient les circonstances, ne saurait être toléré ; en particulier, les paroles déplacées ne peuvent être acceptées.

Le respect des adversaires, éducateurs ou arbitres, c'est sur le terrain, mais également en dehors, y compris sur Internet. Attention, vous pouvez être sanctionné en cas de propos insultants sur Internet. De plus, un contenu mis en ligne une fois, y restera pour toujours. Il n'est jamais vraiment possible de savoir qui a vu ce contenu, comment il a été interprété ou de quelle manière il peut être réutilisé.

○ ACCEPTATION DES CHOIX DE L'EDUCATEUR

L'entraînement de chaque catégorie s'effectue sous la responsabilité des éducateurs. **Le (La) licencié(e) doit lui faciliter la tâche par un esprit constructif d'aide et de respect de l'individu. Le (La) licencié(e) accepte également le principe de la concurrence et les décisions de l'éducateur.**

Le (La) licencié(e) doit accepter de jouer dans l'équipe dans laquelle il(elle) est convoqué(e).

○ **TRANSPORT** : Le transport des jeunes joueurs ou joueuses est assuré par les parents.

○ DETECTIONS ET SELECTIONS

Le (La) licencié(e) ne participera à un tournoi ou une détection qu'avec l'accord express du Club et en avisant son éducateur. Tout(e) joueur(se) retenu(e) pour un stage, un match de préparation ou de sélection est tenu(e) de répondre aux convocations qui lui sont adressées par l'intermédiaire du Club et d'observer les directives qui lui sont données (article 175 du C.H.5. des règlements généraux de la Fédération Française de Football).

○ VIE DU CLUB

Chaque adhérent se doit de participer à l'Assemblée Générale. Les jeunes licencié(e)s se feront accompagner de leurs parents.

En matière de discipline et d'éthique, les cas seront traités en Commission, qui a pour but de faire respecter ce règlement. A cet effet, cette commission est seule décisionnaire et responsable des sanctions à prendre, après avis de l'entraîneur ou éducateur concerné. Ses décisions doivent avant tout être, constructives et bienveillantes pour l'individu tout en préservant, l'étique et les intérêts du club et du collectif. La commission se réserve le droit de demander au (à la) licencié(e) le remboursement des cartons rouges, hors sanctions sportives.

Christophe DANIELO et Benoît BILLARD
Co-Présidents du NORT AC Football

NORT AC Football - Stade Joseph Nauleau - Rue du Stade - 44390 Nort Sur Erdre

E-mail : nac@nortacfootball.fr

Site : www.nortacfootball.fr